



**D.2022.07.06.4.1**

## **4 - PILOTAGE ET ATTRACTIVITÉ DU RESEAU**

### **4.1. Évolution des tarifs : Feuille de Route 2022-2026**

#### **Contexte**

---

La mise en place de la tarification solidaire et l'évolution annuelle programmée des tarifs sur la période 2017-2021 a fait l'objet d'une délibération, le 29 mars 2017, approuvée par le Comité Syndical de Tisséo Collectivités à l'unanimité des élus de Tisséo.

Les prochaines évolutions annuelles des tarifs sur la période 2022-2026 doivent ainsi être définies, en lien avec la feuille de route de Tisséo Collectivités, le futur contrat de service public avec Tisséo Voyageurs, le développement de l'offre et la nécessité de garantir l'accès au réseau de tous les publics.

#### **Objectifs**

---

Tisséo Collectivités souhaite confirmer les fondamentaux de la tarification solidaire et poursuit une démarche de recherche d'équité et de justice sociale avec des mécanismes d'évolution tarifaire basés sur les conditions de ressources.

**Les propositions tarifaires qui sont faites visent les objectifs suivants :**

- **Poursuivre la démarche engagée en 2017 avec l'instauration de la tarification solidaire, et le vote d'une évolution pluriannuelle des tarifs,**
- **Accompagner le développement de l'offre Tisséo,**
- **Rester un des réseaux d'une grande agglomération parmi les moins chers de France,**
- **Renforcer l'équité et la justice sociale en conservant des avantages uniques en France pour ceux qui en ont le plus besoin,**
- **Sanctuariser les tarifs solidaires pour les plus modestes.**

#### **Les évolutions et mesures proposées**

---

- **Pour le grand public, une évolution tarifaire inférieure à l'inflation prévisionnelle**

Les principes suivants issus de la délibération de 2017 sont reconduits :

- Hausse du ticket unitaire de +0,10€ tous les 4 ans, soit au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et 1<sup>er</sup> juillet 2026,
- Évolution de 2 % des titres à décompte, de l'abonnement 7 Jours et du 30 Jours 30 déplacements,
- Les abonnements 31 Jours Tout Public sont revalorisés, chaque année, de 1€.

Les différents tarifs annexes (gamme Pro, navette aéroport, ticket « ventes à bord », Parcs Relais, fabrication des cartes Pastel, etc...) seront également concernés par l'évolution progressive des tarifs et sont précisés en annexe 1 et 2.

En complément, les mesures suivantes sont mises en place :

▪ **Modération de l'actualisation annuelle pour les tarifs de la gamme « solidaire » par rapport au plein tarif**

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, les abonnements 31 Jours de la gamme solidaire sont réévalués de 0,50€ pour les tranches solidaires supérieures et de 0,40 € pour la tranche solidaire la plus faible, quand les abonnements tout public augmentent de 1€ par an.

▪ **Meilleure prise en compte de la situation financière des bénéficiaires des tarifs solidaires**

➤ Adaptation des tarifs Jeunes de moins de 26 ans

La tarification pour les jeunes de moins de 26 ans est actuellement basée sur les seuls critères d'âge et de statuts (scolaires ou étudiants) sans référence aux ressources pour déterminer le niveau du tarif, contrairement à tous les autres publics éligibles à la tarification solidaire.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, un critère de ressources (statut boursiers) est introduit pour bénéficier du tarif le plus bas de la tarification solidaire.

- Les jeunes de moins de 26 ans conservent l'accès systématique à la tarification solidaire.
- Les 4 - 10 ans continuent de bénéficier du tarif le plus bas sans conditions.
- À partir de 11 ans, soit à l'entrée au Collège, l'accès au tarif d'abonnement le plus bas est soumis aux conditions de ressources (statut boursiers).
- Un nouveau tarif solidaire pour les collégiens, lycéens et étudiants non boursiers est mis en place.
- La gratuité est maintenue pour les étudiants boursiers échelon 7.

➤ Introduction d'un nouveau seuil pour la tarification solidaire

Aujourd'hui, les retraités et seniors, les personnes en situation de handicap entre 50 à 79 % d'incapacité et les demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient systématiquement de la tarification solidaire quel que soit leur niveau de ressources. Les plus modestes ont accès au tarif le plus bas, voire à la gratuité.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, un nouveau seuil est créé pour ces publics dès lors que leurs revenus sont supérieurs à l'équivalent de deux fois le SMIC Net (soit 2600€/mois). Un 3<sup>ème</sup> tarif pour le 31 Jours à hauteur de 50 % de réduction est instauré pour ces publics (27,50€/mois en valeur 1<sup>er</sup> septembre 2022). Il sera valorisé de 0,50€ chaque année.

En dehors de ce nouveau seuil, les niveaux de ressources actuellement appliqués et basés sur des mécanismes nationaux (SMIC Net, Allocation Adulte Handicapé et Complémentaire Santé Solidaire) sont maintenus.

Les niveaux de ressources existants pour bénéficier de la tarification solidaire et le fonctionnement du dispositif à destination des demandeurs d'emploi non indemnisés et des demandeurs d'asile sont inchangés.

- **Évolution progressive du prix des abonnements annuels (comptants et mensualisés)**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, les abonnements annuels calculés sur la base de 10 mois progresseront de manière à tendre vers l'équivalent de 1 mois offert (cible 2028).

### **Mise en œuvre de la feuille de route**

---

La présente délibération constitue le cadre de définition de la feuille de route « Tarifs » sur la période 2022-2026. Une 1<sup>ère</sup> étape est mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Les grilles tarifaires complètes par catégories pour la période 2022-2026 sont définies de manière détaillée en annexes 1 et 2.

Un document de référence sera établi par Tisséo Voyageurs détaillant, par profil d'usagers, les modalités et conditions d'accès. Des évolutions sont envisageables à la marge, en fonction de modifications contextuelles et réglementaires.

\*\*\*

Le Comité Syndical :  
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** l'ensemble des dispositions mentionnées ci-dessus et les annexes à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :** **DIT** que Tisséo Voyageurs est chargé d'appliquer les tarifs tels que définis dans cette délibération.

**ARTICLE 3 :** **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

**ANNEXE 1 : GRILLE TARIFAIRE 2022-2026****Tout Public**

	Tarifs 01/07/2021	Tarifs 01/09/2022	Tarifs 01/07/2023	Tarifs 01/07/2024	Tarifs 01/07/2025	Tarifs 01/07/2026
<b>1 Déplacement</b>	1,70 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,90 €
<b>10 Déplacements</b>	14,50 €	14,80 €	15,10 €	15,40 €	15,70 €	16,00 €
<b>Tribu</b>	8,60 €	8,80 €	8,90 €	9,10 €	9,30 €	9,50 €
<b>10 Dép. Tarif Réduit</b>	10,60 €	10,80 €	11,00 €	11,20 €	11,50 €	11,70 €
<b>Pass Journée</b>	6,50 €	6,60 €	6,80 €	6,90 €	7,00 €	7,20 €
<b>3 Jours</b>	13,00 €	13,30 €	13,50 €	13,80 €	14,10 €	14,30 €
<b>Abonnement 7 J</b>	16,20 €	16,50 €	16,80 €	17,20 €	17,50 €	17,90 €
<b>Abonnement 31 J</b>	54,00 €	55,00 €	56,00 €	57,00 €	58,00 €	59,00 €
<b>30 Jours 30 Déplacements</b>	37,00 €	37,70 €	38,50 €	39,30 €	40,00 €	40,80 €
<b>Annuel Comptant</b>	540,00 €	550,00 €	568,40 €	587,10 €	606,10 €	625,40 €
<b>Annuel Mensualisé</b>	45,00 €	45,80 €	47,30 €	48,90 €	50,50 €	52,10 €

Pour faciliter les déplacements et encourager les habitants de l'agglomération toulousaine à privilégier les transports en commun lors des pics de pollution (déclenchement du seuil d'alerte), Tisséo Collectivités poursuit sa politique en faveur de l'environnement et maintient le tarif du ticket Planète à 3€ sur la période 2022-2026.

Afin d'offrir aux voyageurs des outils simplifiés d'achat de titres de transports et d'accès au réseau urbain, Tisséo Collectivités s'inscrit dans une démarche de dématérialisation de ses services avec en fin d'année 2023, la validation par carte bancaire sur l'ensemble du réseau (open paiement) y compris à bord des bus. De ce fait, le ticket Dernière Minute, vendu à bord des bus, évolue et son prix sera fixé à 2,50 € TTC au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Un délai de prévenance de deux mois des abonnés à prélèvement automatique est appliqué.

Les tarifs indexés sur la gamme Tout Public (Gamme Pro et conventions de partenariats tarifaires) suivent la même progression, à savoir 2 % par an.



	Tarifs 01/07/2021	Tarifs 01/09/2022	Tarifs 01/07/2023	Tarifs 01/07/2024	Tarifs 01/07/2025	Tarifs 01/07/2026
<b>1 Dép. Aéroport</b>	8,50 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,50 €
<b>6 Dép. Aéroport</b>	36,00 €	36,70 €	37,40 €	38,20 €	39,00 €	39,70 €
<b>Abo 7 Jours Aéroport</b>	21,60 €	22,00 €	22,50 €	22,90 €	23,40 €	23,80 €
<b>Abo 31 Jours Aéroport</b>	64,80 €	65,80 €	66,80 €	67,80 €	68,80 €	69,80 €
<b>Abo Annuel Aéroport comptant</b>	648,00 €	658,00 €	678,00 €	698,30 €	719,00 €	739,90 €
<b>Abo Annuel Aéroport mensualisé</b>	54,00 €	54,80 €	56,50 €	58,10 €	59,90 €	61,60 €

**Tarification Solidaire - Demandeurs d'emploi indemnisés, Retraités et Seniors 65 ans et plus, Personnes en situation de handicap avec 50 à 79 % d'incapacité, Demandeurs d'asile**

Le niveau 1 correspond au nouveau seuil créé.

Les niveaux 2 à 4 sont ceux actuellement en vigueur.

		Tarifs 01/07/2021	Tarifs 01/09/2022	Tarifs 01/07/2023	Tarifs 01/07/2024	Tarifs 01/07/2025	Tarifs 01/07/2026
Niveau 1	Abonnement 31 Jours		27,50 €	28,00 €	28,50 €	29,00 €	29,50 €
	Abonnement Annuel		275,00 €	284,20 €	293,50 €	303,00 €	312,70 €
	10 Déplacements		8,70 €	8,90 €	9,10 €	9,30 €	9,40 €
Niveau 2	Abonnement 31 Jours	16,20 €	16,70 €	17,20 €	17,70 €	18,20 €	18,70 €
	Abonnement Annuel	162,00 €	167,00 €	174,60 €	182,30 €	190,20 €	198,20 €
	10 Déplacements	6,50 €	6,60 €	6,80 €	6,90 €	7,00 €	7,20 €
Niveau 3	Abonnement 31 Jours	10,80 €	11,20 €	11,60 €	12,00 €	12,40 €	12,80 €
	Abonnement Annuel	108,00 €	112,00 €	117,70 €	123,60 €	129,60 €	135,70 €
	10 Déplacements	4,40 €	4,50 €	4,60 €	4,70 €	4,80 €	4,90 €
Niveau 4		GRATUITÉ					

**Tarification Solidaire - Jeunes de moins de 26 ans**

		Tarifs 01/07/2021	Tarifs 01/09/2022	Tarifs 01/07/2023	Tarifs 01/07/2024	Tarifs 01/07/2025	Tarifs 01/07/2026	
Niveau 1	Moins de 26 ans non scolaires, non étudiants	Abonnement 31 Jours	16,20 €	16,70 €	17,20 €	17,70 €	18,20 €	18,70 €
		Abonnement Annuel	162,00 €	167,00 €	174,60 €	182,30 €	190,20 €	198,20 €
		10 Déplacements	6,50 €	6,60 €	6,80 €	6,90 €	7,00 €	7,20 €
Niveau 2	Jeunes de 11 à 25 ans scolaires et étudiants non boursiers	Abonnement 31 Jours			13,10 €	15,00 €	15,50 €	16,00 €
		Abonnement Annuel			133,00 €	154,50 €	162,00 €	169,60 €
		10 Déplacements			5,30 €	5,80 €	5,90 €	6,00 €
Niveau 3	Enfants de 4 à 10 ans et étudiants boursiers (échelon 0 à 6)	Abonnement 31 Jours	10,80 €	11,20 €	11,60 €	12,00 €	12,40 €	12,80 €
		Abonnement Annuel	108,00 €	112,00 €	117,70 €	123,60 €	129,60 €	135,70 €
		10 Déplacements	4,40 €	4,50 €	4,60 €	4,70 €	4,80 €	4,90 €
Niveau 4	Étudiants boursiers échelon 7	GRATUITÉ						

## ANNEXE 2 : AUTRES SERVICES

### Frais de fabrication des cartes sans contact (fabrication et duplicata)

La dernière évolution du montant des frais de fabrication date du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Les frais de fabrication d'une carte (1<sup>ère</sup> demande ou duplicata) sont fixés à 9€ au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et à 10 € au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

### Évolution de la gamme tarifaire P+R

La délibération D.2019.02.06.6.1. a validé les nouvelles modalités d'accès et les nouveaux services aux usagers dans le cadre du renouvellement du système P+R mis en exploitation en juillet 2020.

Pour rappel, le stationnement est gratuit pour les voyageurs Tisséo à condition d'avoir :

- effectué un aller-retour et validé un titre de transport dans l'heure précédant votre sortie,
- et stationné moins de 24h consécutives.

À défaut, tout dépassement est soumis au tarif horaire.

Les parcs relais peuvent être utilisés par tous comme un parking « classique ». Le stationnement est payant selon une tarification horaire.

**Dans une logique de cohérence et de lisibilité, la tarification P+R suit également, à compter de 2022, la progression annuelle des tarifs du réseau selon les principes suivants :**

- Une hausse des tarifs aux 1/4h de 0,10€ en 2022 et en 2026 (même principe que le 1<sup>er</sup> dép. du réseau),
- Une hausse chaque année du tarif journée de 0,50€ et de 3€ pour le tarif 7 jours,
- Le tarif Nuit et Week End est revalorisé, chaque année, de 1 € comme les abonnements mensuels du réseau.

		Tarifs 01/07/2021	Tarifs 01/09/2022	Tarifs 01/07/2023	Tarifs 01/07/2024	Tarifs 01/07/2025	Tarifs 01/07/2026
Tarif Jour	par quart d'heure de 8h à 18h	0,50 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,70 €
Tarif Nuit	par quart d'heure de 18h à 8h	0,25 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,45 €
Journée	24h consécutives	25,00 €	25,50 €	26,00 €	26,50 €	27,00 €	27,50 €
Semaine	7 jours	150,00 €	153,00 €	156,00 €	159,00 €	162,00 €	165,00 €
Nuit et Week-end	au mois	40,00 €	41,00 €	42,00 €	43,00 €	44,00 €	45,00 €

### Évolution de la gamme PRO

Tisséo Collectivités propose une gamme Pro afin de faciliter les déplacements professionnels des entreprises et administrations.

L'évolution des tarifs des tickets 1 déplacements Pro, Pro +, Asso +, Tribu Scolaire, Flexpro et Flexpro + suit celle des tickets 10 déplacements tarif normal et tarif réduit de la grille « tarifs Tout Public ». Les modalités d'accès et de fonctionnement de ces titres de transport restent inchangées.

Les autres tarifs de la gamme Pro évoluent comme suit :

	Tarifs 01/07/2021		Tarifs 01/09/2022		Tarifs 01/07/2023		Tarifs 01/07/2024		Tarifs 01/07/2025		Tarifs 01/07/2026	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
<b>PASS PRO 24H</b>	4,40 €	4,84 €	4,50 €	4,95 €	4,60 €	5,06 €	4,70 €	5,17 €	4,80 €	5,28 €	4,90 €	5,39 €
<b>PASS PRO 48H</b>	6,90 €	7,59 €	7,00 €	7,70 €	7,10 €	7,81 €	7,20 €	7,92 €	7,30 €	8,03 €	7,40 €	8,14 €
<b>PASS PRO + 24H</b>	3,50 €	3,85 €	3,60 €	3,96 €	3,70 €	4,07 €	3,80 €	4,18 €	3,90 €	4,29 €	4,00 €	4,40 €
<b>PASS PRO + 48 H</b>	5,10 €	5,61 €	5,20 €	5,72 €	5,30 €	5,83 €	5,40 €	5,94 €	5,50 €	6,05 €	5,60 €	6,16 €
<b>Carte 20 Dép PRO</b>	26,00 €	28,60 €	26,50 €	29,15 €	27,00 €	29,70 €	27,50 €	30,25 €	28,00 €	30,80 €	28,70 €	31,57 €
<b>Carte 20 Dép PRO +</b>	18,70 €	20,57 €	19,10 €	21,01 €	19,50 €	21,45 €	19,90 €	21,89 €	20,30 €	22,33 €	20,70 €	22,77 €